

# Vaccin ROR: Rougeole, Rubéole, Oreillons



## Les points clés

Il permet de protéger votre enfant contre 3 maladies infantiles dangereuses : la rougeole, la rubéole et les oreillons. Un certain nombre d'adolescents et de jeunes adultes ne sont pas immunisés, ce qui entraîne des épidémies de rougeole. Le taux actuel de couverture vaccinale en France n'est pas suffisant pour éradiquer la maladie qui est en recrudescence depuis 10 ans.

Pour la rougeole, l'effet protecteur concerne 95% des personnes vaccinées. Il est légèrement moindre pour la rubéole et les oreillons. Si l'enfant vacciné contracte ces maladies, les signes sont très atténus.

Le vaccin est **recommandé** pour toute sujet né après 1980 et **obligatoire** pour les enfants nés après 2018. Il s'agit d'un vaccin efficace et sans danger.

Il est remboursé à 100% pour les enfants sur présentation de la carte vitale et à 65 % pour les adultes. La fréquentation d'un milieu d'accueil de l'enfance (crèche ...) oblige à être à jour des vaccinations, notamment pour la rougeole, la rubéole et les oreillons.

### > LA ROUGEOLE

Elle est responsable d'infections pulmonaires et d'encéphalites. En France, la rougeole entraîne le décès de 20 à 30 enfants par an.

### > LES OREILLONS

- **Chez l'enfant** : ils peuvent être responsable de méninrites et d'encéphalites.  
- **Chez l'adulte** : ils peuvent entraîner une atteinte testiculaire avec des conséquences sur la fertilité.

### > LA RUBÉOLE

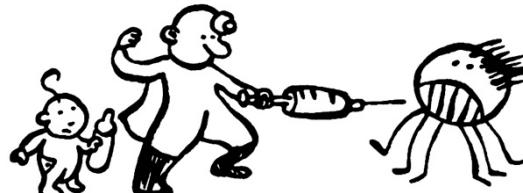
Chez la femme enceinte, il y a un risque d'atteinte foetale (malformations du cœur, des yeux et des oreilles). La rubéole est très contagieuse avant l'apparition des boutons. C'est pourquoi on vérifie le statut vaccinal des femmes désirant avoir un enfant.

- **Si elle n'est pas déjà vaccinée** : on lui conseillera très fortement de se faire vacciner. Il faudra éviter toute grossesse le mois suivant la vaccination.  
- **Si elle n'est pas vaccinée et déjà enceinte** : il faudra effectuer des prises de sang régulières pour être sûr qu'elle ne contracte pas la maladie. Car si elle la contracte en début de grossesse, une IVG pourra s'avérer nécessaire. La vaccination sera proposée après l'accouchement.



## La prise en charge

### > LE CALENDRIER VACCINAL



- **Les enfants** : la 1ère dose est donnée à 12 mois et la 2ème dose (qui doit être espacée d'au moins 1 mois de la 1ère), entre 16 et 18 mois. Si la première dose a été effectuée avant un an, une 3ème dose est recommandée.

- **Les personnes de plus de 12 ans n'ayant jamais été vaccinées contre la rougeole** : 2 doses de vaccin trivalent (contre-indiqué en cas de grossesse).

- **Les personnes exposées à un cas de rougeole et non protégées** (n'ayant jamais contracté la maladie ou ayant reçu une dose de vaccin) : elles doivent être vaccinées dans les 72 heures du contact.

- **Les enfants de moins de 12 mois en cas de risque épidémique** peuvent être vaccinés (ex : voyage).

### > LES EFFETS SECONDAIRES DU VACCIN

- **Des réactions locales** au niveau du site d'injection peuvent apparaître juste après la vaccination.

- **Des signes généraux** tels qu'une fièvre modérée, une éruption cutanée (mini rougeole) et/ ou des douleurs articulaires, peuvent survenir 5 à 12 jours après la vaccination et persister 2 à 3 jours.

Les enfants présentant des manifestations post-vaccinales ne sont pas contagieux.

- **Quelques cas de réactions méningées** bénignes ont été signalés (1 cas sur 60.000 à 100.000 vaccins).

### > LES ACTEURS DE LA VACCINATION

Médecins et sage-femmes sont en mesure de prescrire le vaccin pour les enfants de moins de 12 ans. Au-delà de 12 ans, les pharmaciens sont également en mesure de délivrer et de vacciner les patients.



## La prévention

Appliquez les mesures de vaccination autour des cas de rougeole et celles du rattrapage des enfants, adolescents et adultes jeunes non vaccinés pourrait permettre d'éliminer la maladie.

